

A decorative graphic consisting of a grid of dots in various shades of gray and red, arranged in a pattern that suggests a map of Africa.

# Nexus Démocratie-Sécurité-Changement Climatique en Afrique de l'Ouest : plaidoyer pour des approches inclusives et holistiques

**DR. NDÉYE AMY NDIAYE**

Novembre 2023

## CONTEXTE

Les élections sont essentielles dans un État. Leur tenue régulière est vitale pour l'enracinement de la culture démocratique. Le protocole additionnel de 2001 de la CEDEAO qui a pour principal enjeu le développement de l'État de droit, la consolidation de la démocratie et l'adoption de principes communs de bonne gouvernance dans l'espace CEDEAO rejette catégoriquement toute accession non démocratique à la magistrature suprême. Néanmoins, force est de reconnaître que la gouvernance démocratique des pays de l'Afrique de l'Ouest bat de l'aile. Les soubresauts provoqués par les récents et multiples coups d'états n'ont fait qu'aggraver la situation et remis en cause les acquis enregistrés.

A cela s'ajoute les violents conflits qui sévissent dans la région et qui continuent de s'intensifier. Des groupes armés sont actifs dans le centre du Sahel et dans le bassin du lac Tchad. Des attaques violentes se poursuivent au Burkina Faso, au Mali et au Niger, notamment dans la région tri-frontalière du Liptako Gourma. Dans

le nord de certains pays du littoral comme le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Togo, les violences sont de plus en plus fréquentes et meurtrières.

En sus, il ressort des données climatiques que l'Afrique de l'Ouest et le Sahel connaissent des températures régionales qui augmentent à un rythme plus rapide que la moyenne mondiale et les précipitations sont de moins en moins prévisibles. Ils devraient connaître des variations sans précédent des températures et des précipitations vers la fin des années 2030 et le début des années 2040. Les mutations climatiques ont un impact sur la couverture végétale, la disponibilité des ressources naturelles, la productivité agricole et la biodiversité. Ces changements attisent la souffrance des populations, exacerbent les instabilités politiques, complexifient les réponses humanitaires et menacent la sécurité humaine des populations.

Le stress économique, la compétition pour les ressources dans les zones fragiles ou touchées par un conflit, les



déplacements forcés et les disparités existantes entre les hommes et les femmes constituent des faits saillants qui paupérisent les pays de l'Afrique de l'Ouest. Dans ce contexte où le taux de pauvreté s'élève, la démocratie politique se trouve menacée en permanence, les droits humains fondamentaux peinent à être effectifs, les conflits violents s'intensifient et se propagent, il urge de revoir les agendas politiques et de proposer des réponses holistiques et inclusives.

*Le constat est sans appel, l'Afrique de l'Ouest fait face à une situation quasi-inextricable, complexe et dangereuse pour le développement durable. L'importance d'une approche holistique et l'impertinence d'avoir une vision isolée ou parcellaire des défis sécuritaires qui se posent dans la région sont devenues des évidences. Il est donc urgent de mener des réflexions profondes sur le triptyque « Démocratie-Sécurité-Changement Climatique » en vue d'apporter des solutions concrètes capables de faire parvenir à une paix durable et à une sécurité collective.*

Ce présent document présente une analyse du Nexus Démocratie-Sécurité-Changement Climatique en Afrique de l'Ouest. Elle tente de proposer des recommandations correctives pour résoudre les défis liés à la problématique précitée.

## **POURQUOI NEXUS DÉMOCRATIE-SÉCURITÉ-CHANGEMENT CLIMATIQUE ?**

L'expression *approche nexus* est de plus en plus usitée dans le monde des organisations internationales, des ONG et parfois même dans le milieu académique. Elle renverrait à une approche intégrée visant à mieux lier les secours et réponses d'urgence ainsi que les solutions sur le plus long terme afin que les communautés affectées par des crises soient plus résilientes et puissent vivre en paix. Pour certains, dans le domaine de la protection de l'environnement, l'*approche nexus* constitue une nouvelle orientation qui s'inscrit dans les sciences de la durabilité et promeuvent une approche écologique et multi-acteurs.

*Le contexte de crises prolongées en Afrique de l'Ouest est propice à la mise en œuvre de l'approche nexus. En effet, outre les coups d'états et le non-respect des calendriers électoraux qui sont de sérieuses menaces à une gouvernance démocratique, les tensions sécuritaires et les virulents chocs climatiques exigent des États une résilience avec des approches de gouvernances concertées.*



Par ailleurs, dans cette présente note, l'intitulé *Nexus Démocratie-Sécurité-Changement Climatique*, au-delà d'être une approche, le nexus constitue avant tout une jonction voire une connexion entre ces problématiques susdites. Le terme nexus proviendrait du latin nexus « lien, enchaînement ». A l'heure où le pessimisme gagne l'Afrique de l'Ouest avec les crises et les défis multiformes qui s'installent et s'aggravent, il est important d'examiner des réponses efficaces, pragmatiques et inclusives. Sous cet angle, réfléchir sur le lien entre les crises démocratiques, sécuritaires et climatiques s'imposent comme une urgence prioritaire.

Nul doute aujourd'hui que la démocratie est en recul en Afrique de l'Ouest. La multiplication des coups d'états et le musellement des opposants politiques devenus de plus en plus fréquents en sont des indicateurs. Or cet état de fait constitue un terreau fertile à l'enveniment des effets néfastes du changement climatique et aggravent les tensions sécuritaires. L'interaction de ces deux dernières ne peut pas être niée.

Le concept de sécurité climatique peut se comprendre à travers la façon dont le changement climatique peut, directement ou indirectement, exacerber ou aggraver les risques de violence, de conflit et d'autres vulnérabilités et menaces au niveau individuel, communautaire voire étatique.

*La sécurité climatique est devenue une des préoccupations les plus importantes dans l'agenda politique mondial et dans le domaine de la consolidation de la paix. Toutefois, le changement climatique a-t-il un effet sur la paix et la sécurité ? La réponse n'est pas définitivement tranchée. Le lien de causalité entre le changement climatique, la démocratie et les tensions sécuritaires est souvent sujet à discussion.*

Le changement climatique a toujours été considéré comme ayant un effet catalyseur sur les tensions sécuritaires, en concomitance avec une série d'autres variables, notamment des facteurs politiques tels que l'exclusion de certains groupes, la dynamique des groupes armés, les discriminations ou disparités de gouvernance, les niveaux d'inégalité ou de pauvreté etc. La moitié des opérations de maintien de la paix des Nations Unies se déroule dans les pays les plus exposés aux impacts du *Changement climatique*.

*Le changement climatique ne crée pas ipso facto des conflits violents mais ses effets néfastes sont amplifiés dans les contextes fragiles et affectés par des conflits. Mieux, les politiques favorables à la protection climatique ne peuvent réussir que dans un contexte de paix et de démocratie. Pendant le conflit, le climat est relégué au second plan au profit des défis plus immédiats voire plus visibles.*

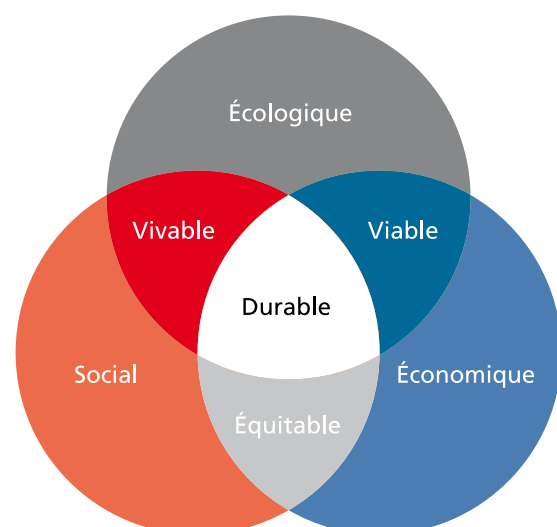
Les récents coups d'État en Afrique de l'Ouest, la remise en cause des acquis démocratiques, les conflits latents au sein de la CEDEAO ainsi que les différentes crises qui sévissent au sein de ladite organisation ont nui tant à la démocratie qu'à la sécurité climatique. Ils ont fragilisé la paix et ont ébranlé la résilience des institutions mondiales qui facilitent la coopération sur ces questions.

## DES LEVIERS D' ACTIONS FORTS POUR LES DÉCIDEURS

La systématisation du Nexus Démocratie-Sécurité-Changement Climatique permet de soulever trois points nodaux qui constituent des leviers d'action forts pour les décideurs :

- Inféodation de la durabilité dans les politiques publiques
- Application des principes de la Bonne Gouvernance
- Adoption de la Citoyenneté Verte ou Éco-citoyenneté

### De la durabilité dans les politiques publiques





« La durabilité induit un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». L'autorité publique doit intégrer dans ses actions stratégiques le développement durable à travers ses trois piliers : Économique, Social et Environnemental. Ceci passe par une adaptation du développement durable aux réalités socio-économiques ouest-africaines. Pour ce faire, les politiques publiques menées en ce sens doivent puiser sur les mécanismes traditionnels africains de paix, de sécurité et de démocratie. Une prise en compte des structures traditionnelles de gouvernance permet de renforcer et de redynamiser la gouvernance politique sur les questions climatiques et sécuritaires. La prise en compte des mécanismes endogènes permettra de développer la sensibilité culturelle par rapport à l'urgence d'investir dans la Durabilité.

Le développement durable replace la relation démocratie, sécurité et changement climatique dans une perspective prospective en insistant sur ses dimensions sociales et économiques. Mais pour être efficaces, les politiques liées au développement durables voire à la sécurité climatique doivent être soutenues au préalable par des études scientifiques riches et assorties de recommandations concrètes. Comme le résume une étude récente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), une grande partie de la littérature sur la sécurité climatique se concentre sur la « causalité » et « ne produit pas de recommandations pertinentes sur le plan opérationnel pour faire face aux risques de sécurité liés au climat ». L'éclairage scientifique doit être un prélude à toute prise de décision politique et force est de reconnaître qu'un manque crucial d'études sur le niveau de vulnérabilité des hommes et des femmes aux changements climatiques et aux instabilités politiques nuit à la formulation et à la mise en œuvre de stratégies adéquates.

## Recommandations

- **Prendre en compte des systèmes de gouvernance axé sur le développement durable endogène :** il faudrait adopter une approche intégrée au développement durable et prenant en compte les mécanismes traditionnels. Pour ce faire, il est important, de redynamiser les pratiques culturelles, notamment celles qui se fondent sur la mystique et le mythe du

sacré. Il est important de resacraliser le lien entre l'africain et l'environnement (la forêt sacrée, l'arbre sacré etc. ;) conformément à la conception ;

- **Financer les projets de développement durable :** les partenaires techniques et financiers pourraient aussi allouer une contribution significative et ambitieuse aux projets touchant les questions environnementales comme les Fonds Verts Climat et les autres outils « de la finance climat ».
- **Appuyer une production scientifique scientifique assortie de recommandations concrètes sur** l'impact du changement climatique en lien avec la démocratie et la sécurité en général avec des spécificités sur les femmes et les jeunes

## De l'application des principes de la Bonne Gouvernance

La question clé pour comprendre la trilogie démocratie, sécurité et changement climatique est, d'un point de vue politique, la gouvernance. La démocratie est au cœur de la gouvernance politique et elle favorise l'implication de tous dans la réponse au changement climatique et aux défis sécuritaires. L'espace de la démocratie est par excellence un espace favorable pour trouver des réponses adéquates aux défis climatiques et sécuritaires. Car de tels défis ne relèvent pas exclusivement d'une question environnementale mais embarrassent une dimension à la fois politique et sécuritaire.

Pour réduire les risques d'instabilité géopolitique dans un contexte de changement climatique, il faudra donc poursuivre les efforts collectifs pour renforcer la bonne gouvernance démocratique. Cette dernière ajoute une dimension normative ou une dimension d'évaluation au processus de gouvernement. Du point de vue des droits de l'homme, elle fait avant tout référence au processus par lequel les institutions publiques conduisent des affaires publiques, gèrent des ressources publiques et garantissent la réalisation des droits de l'homme. Cela adoube la prise en compte des exigences du climat dans l'action quotidienne des fonctionnaires y compris des forces de défense et de sécurité, que ça soit dans leur stratégie comme dans leur déploiement sur le terrain.



La bonne gouvernance inclut aussi la transparence et l'inclusion de tous les acteurs y compris les femmes et les jeunes. Étant donné que le changement climatique peut conduire au manque de moyens de subsistance et exacerber la pauvreté qui constitue le « lit de l'insécurité », il est crucial de prendre en compte les préoccupations des femmes et des jeunes, souvent plus touchés par de tels phénomènes.

### Recommandations

- **Adopter une stratégie de gouvernance inclusive et genrée, en passant par une approche par le bas ;** cela se traduit naturellement par un engagement des communautés, par une participation du public au débat climatique (qui n'est pas l'apanage des experts) et cultiver un sentiment d'appropriation de ces questions au sein des communautés (le climat est l'affaire de tous, pas seulement des décideurs). Dans cette perspective, l'implication des femmes et des jeunes dans cette gouvernance politique en rapport avec le climat et la sécurité s'avère être un pilier fondamental.
- **Prendre en compte les structures traditionnelles de gouvernance :** Il est important de redynamiser les pratiques socio-politiques ancestrales conformément à la philosophie de l'arbre à palabre permettant de développer une approche communautaire et participative de la gouvernance. Une prise en compte des structures traditionnelles de gouvernance permet de renforcer et dynamiser la gouvernance politique sur les questions climatiques et sécuritaires .
- **Prendre sérieusement en compte la dimension politique dans les questions de protection de l'environnement :** à ce niveau, il est important d'inscrire la dimension environnementale au centre des politiques de gouvernance et de démocratie et ne plus la considérer de façon isolée. L'environnement comme la question climatique doit être inclus dans les chartes de bonne gouvernance et dans les documents et instruments politiques.
- **Favoriser l'inclusion et la transparence dans les projets et programmes liés au changement climatique :** Plusieurs projets et programmes semblent être menés dans le domaine climatique pourtant les





résultats concrets peinent à être effectifs d'où l'urgence d'un meilleur suivi. Une plus grande inclusion des communautés favoriserait une meilleure appropriation et un meilleur contrôle sur le terrain. Une adaptation du jargon écologique très technique à travers des méthodes compréhensibles faciliterait l'accès à l'information des communautés.

- **Intégrer la dimension environnementale et/ou climatique dans tous les instruments juridiques et politiques pertinents au niveau international et régional mais surtout au niveau ouest africain :** le droit à un environnement sain doit être reconnu expressément dans tous les chartes fondamentales et instruments juridiques régionaux pertinents des différents pays africains, conformément à sa consécration à l'article 24 de la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples .

### Adoption de la Citoyenneté Verte ou Eco-citoyenneté

D'un point de vue conceptuel, la citoyenneté verte fait référence à la conscience écologique d'appartenir à un environnement qui garantit son existence, ce qui implique pour tout individu des droits et des devoirs par rapport à cet environnement. La prise de conscience citoyenne de l'urgence climatique et des défis qu'elle pose à la sécurité et à la démocratie devrait conduire à renforcer la participation, l'inclusion et le leadership des communautés pour trouver des réponses adaptées et holistiques.

Les changements climatiques ne se décrètent pas mais ils se constatent. Une prise de conscience des gouvernants a permis la naissance de l'approche solidaire des droits de l'Homme. Ce qui a abouti à une constitutionnalisation du droit de l'environnement qui lui confère un caractère intemporel par rapport aux autres droits fondamentaux. A titre d'exemple :

La liberté des « générations présentes » semble désormais s'arrêter là où commence celle des « générations futures ».

Le droit à la santé concerne non seulement la santé physique, mentale et sociale (Définition de la santé par

l'OMS), mais aussi environnementale (protection contre les préjudices écologiques).

Le droit à la vie va au-delà du droit de ne pas être condamné à mort pour épouser des relais transgénérationnel à travers l'exigence du respect de la biodiversité et de l'équilibre climatique.

Cette même prise de décision a abouti à une approche de solidarité institutionnelle avec ses trois niveaux d'interventions : une solidarité inter-étatique, une solidarité intra-étatique et une solidarité étatique et non-étatique.

La constitutionnalisation d'un droit à l'environnement renforce son autorité et constitue un élément de plaidoyer fort vis-à-vis des États, mais aussi des organisations internationales et des communautés entières. La prise de conscience citoyenne de l'urgence climatique et des défis qu'elle pose à la sécurité et à la démocratie devrait conduire à renforcer la participation, l'inclusion et le leadership des communautés pour trouver des réponses adaptées et holistiques.

### Recommandations

- **Développer la justice environnementale et la justice sociale :** à ce propos, il est important de renforcer les capacités des acteurs de la justice nationale et internationale sur ces concepts précités et développer des stratégies pour leur intégration dans le travail quotidien de la justice. Cela pourrait contribuer à développer le contentieux stratégique et d'améliorer la qualité du débat citoyen sur le climat.

Il est aussi recommandé de Faire du « droit à un environnement sain » un droit constitutionnel en l'inscrivant clairement dans la loi fondamentale de chaque pays Ouest Africain. Il est important d'inscrire explicitement le droit à un environnement sain dans la charte africaine des droits de l'homme et au sein des textes phares touchant les questions de la démocratie et de la sécurité ;

- **Renforcer la sensibilisation à l'endroit des acteurs de la communauté :** il faut utiliser les relais communautaires (autorités religieuses, traditionnelles, badienou gokh, collectivités locales, associations sportives et



culturelles, les Forces de Défense et de Sécurité) pour cultiver la sensibilité climatique auprès des populations dans le sens d'une appropriation et protection de leur environnement.

- **Développer une approche de gouvernance par le bas** : le principe de participation du public, particulièrement les jeunes et les femmes constitue le fondement pour développer la conscience citoyenne écologique. Il faudrait utiliser le niveau de gouvernance le plus proche, notamment les collectivités locales et impliquer les organisations féminines et de jeunes dans la formulation des réponses locales, dans le court, moyen et long terme.
- **Instaurer un pass-écologique**, à l'instar du pass-sanitaire, en amont, pendant et aval de tout projet de développement, il faut rendre publiques les dispositions prises, dans les études d'impacts environnementaux (projet gazier sénégal-mauritanien : les contrats et études d'impacts etc.).
- **Instituer le « crime (et /ou) délit environnemental »**, selon la gravité du fait, dans le code pénal de chaque pays et **œuvrer pour la mise en place d'une juridiction internationale en charge de l'environnement** et la doter des moyens et outils juridiques adéquats.
- **Institutionnaliser définitivement et à tous les niveaux une citoyenneté verte** : Pour ce faire, il faudrait impliquer davantage les femmes et les jeunes dans la lutte contre le dérèglement climatique et promouvoir les outils d'une citoyenneté verte en formant les leaders communautaires, les jeunes, les femmes et les autorités politiques mêmes sur le lien démocratie-sécurité-changement climatique ; Les actions sur la citoyenneté verte doivent se faire au niveau des grands ensembles à l'échelle régionale.



## À propos de l'auteur

Docteur en droit international, Ndéye Amy NDIAYE est enseignante chercheuse en droit international. Ancienne juriste à la Chambre africaine extraordinaire d'Assises, Dr NDIAYE a été chargée de l'élaboration de la politique genre de la gendarmerie sénégalaise, de l'actualisation de la stratégie genre des forces armées sénégalaises et de plusieurs organisations non gouvernementales. En tant que membre de la société civile, Dr NDIAYE travaille en étroite collaboration avec le système des Nations Unies, les ambassades, les ministères et les organisations internationales sur les questions touchant à l'égalité des sexes, à la paix et à la sécurité, la migration et le leadership des femmes. Elle coordonne plusieurs programmes de recherches sur les questions de genre-paix-sécurité-migration et leadership.

## Mentions légales

Friedrich-Ebert-Stiftung, Paix et Sécurité  
Centre de Compétence Afrique Subsaharienne  
Point E | Rue de Fatick x Boulevard de l'Est  
Résidence Bity Lokho | 6<sup>ème</sup> étage  
BP 15416 Dakar-Fann | Sénégal

Tél. : +221 33 859 20 02 | Fax : +221 33 864 49 31  
Email : [info@fes-pscc.org](mailto:info@fes-pscc.org) | [www.fes-pscc.org](http://www.fes-pscc.org)  
© Friedrich-Ebert-Stiftung 2023

Conception graphique : Green Eyez Design SARL,  
[www.greeneyzdesign.com](http://www.greeneyzdesign.com)

L'utilisation commerciale des médias publiés par la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) est interdite sans autorisation écrite de la FES. Les idées et thèses développées dans le présent policy paper sont celles de l'auteur et ne correspondent pas nécessairement à celles de la Friedrich Ebert Stiftung.

